



PAROISSE  
NOTRE-DAME  
COUTANCES

1, rue du Puits Notre Dame  
50200 COUTANCES

Tel 2.33.45.00.41  
Fax 02.3345.04.01  
secretariat.paroisse@orange.fr

# Préparation au Baptême des petits enfants.

Chers parents,

Nous nous réjouissons de la demande de Baptême pour votre enfant. **C'est une joie pour nous** et pour toute la communauté paroissiale.

## **Pour vous c'est une démarche importante.**

Vous avez sans doute déjà choisi une date parmi celles qui vous sont proposées. (voir au verso de cette feuille)

Vous aurez à préparer le Baptême en participant à une rencontre qui aura lieu un samedi matin de 9h00 à 12h00, (voir les dates ci dessous) dans la salle Cardinal Guyot, 9 rue Cardinal Guyot (côté sud de la cathédrale)

## **Dans la mesure du possible, ils est important que vous veniez sans les enfants.**

Puis vous rencontrerez le diacre ou le prêtre qui célébrera le Baptême de votre enfant.

Vous trouverez ci-joint une feuille de demande de Baptême à remettre au presbytère dès que vous l'aurez remplie et signée.

## **Dates des rencontres de préparation au Baptême**

Le samedi de 9h00 à 12h00

14 janvier	10 mars	14 avril
12 mai	9 juin	7 juillet
15 septembre	13 octobre	10 novembre

Salle Cardinal Guyot 9, rue Cardinal Guyot  
50200 COUTANCES

**merci de veiller à être bien à l'heure à la rencontre de préparation**

Pour toutes les questions concernant la préparation du Baptême, merci de contacter,

- le presbytère 02.33.45.00.41

(du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h00 à 17h00,  
le samedi seulement de 9h30 à 12h00)

- Marie Hélène MAURY 02.33.45.56.25

- Colette DAUGUET 02.33.76.76.91

*L'équipe Baptême*

# Comment choisir le parrain et la marraine de l'enfant à baptiser ?

L'église donne des points de repère pour guider le choix.

Le Baptême est un sacrement qui fait entrer dans la communauté des chrétiens et qui unit au Christ (le Baptisé est incorporé au Christ). Le baptême engage toute la vie de la personne qui le reçoit. C'est pourquoi l'Eglise demande aux parents d'être vigilants dans le choix des parrains et marraines. Leur mission est de collaborer avec les parents à l'éducation chrétienne de l'enfant.

Il est donc nécessaire que le parrain et la marraine soient aptes à remplir cette fonction. C'est-à-dire qu'il soit capable d'aider les parents dans l'éducation chrétienne du baptisé.

Qu'ils aient plus de 16 ans (sauf si l'évêque ou le curé une exception pour une raison juste et exceptionnelle)

Qu'ils soient catholiques, c'est-à-dire baptisés et confirmés et qu'ils aient déjà fait la première de leur communion.

Qu'ils mènent une vie conforme à la foi de l'Eglise et à la fonction de parrain ou marraine.

Qu'ils ne soient pas dans l'incapacité d'assumer cette mission du fait d'une situation non-conforme à ce que demande l'Eglise. (C'est-à-dire qu'il ne soit pas condamné par l'Eglise)

Qu'ils ne soient ni le père ni la mère de l'enfant à baptiser.

Un baptisé dans une autre confession que la confession catholique ( c'est-à-dire: protestant,... anglican, ...évangélique...) ne sera pas admis comme parrain ou marraine mais pourra être témoin du Baptême. Il sera donc nécessaire qu'il y ait un parrain ou une marraine catholique à côté de ce témoin.

## **Dates des célébrations de Baptême dans la paroisse de Coutances :**

	jour	date	mois	lieu	heure	célébrant	
<b>Merci de veiller à être bien à l'heure pour la célébration</b>	dimanche	15	janvier	cathédrale	12h00	Louis HUET	<b>Merci de veiller à être bien à l'heure pour la célébration</b>
	samedi	11	février	cathédrale	17h00	Louis	
	samedi	18	février	Courcy	17h00	Jean-Claude GROUD	
	dimanche	17	mars	Cathédrale	12h00	Charles BOYER	
	dimanche	15	avril	Cathédrale	12h00	Louis	
	samedi	21	avril	périphérie	17h00	Jean-Claude	
	samedi	12	mai	périphérie	17h00	Charles	
	dimanche	20	mai	cathédrale	12h00	Albert MAZIER	
	samedi	9	juin	périphérie	17h00	Yves MOITY	
	Dimanche	17	juin	cathédrale	12h00	Louis	
	samedi	7	juillet	cathédrale	17h00		
	dimanche	15	juillet	cathédrale	12h00		
	samedi	21	juillet	Périphérie	17h00		
	samedi	4	août	cathédrale	17h00		
	dimanche	12	août	cathédrale	12h00		
	samedi	18	août	périphérie	17h00		
	samedi	1	septembre	cathédrale	17h00		
	Samedi	8	septembre	périphérie	17h00		
	dimanche	16	septembre	cathédrale	12h00		
	samedi	29	septembre	périphérie	17h00		
dimanche	14	octobre	cathédrale	12h00			
samedi	20	octobre	Périphérie	17h00			
samedi	10	novembre	périphérie	17h00			
dimanche	18	novembre	cathédrale	12h00			

**Il ne sera pas possible de vivre d'autres célébrations de baptême dans la paroisse**

### **Baptême dans une autre paroisse que Coutances:**

Il est possible de faire baptiser votre enfant dans une autre paroisse. Le curé de Coutances remplira, après le samedi de préparation, un document à remettre au curé de la paroisse du Baptême.